Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 022-212200901-20251212-2025_12_12_04-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de Kermaria-Sulard
Séance du vendredi 12 décembre 2025

Date convocation : 08 décembre 2025	Le 12 décembre 2025 à 18 H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HOUSSAIS Pierre, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14	**Présents :** COLBERT Guy, DUCLUZEAU Lucile, HOUSSAIS Pierre, JADÉ Michel, LE GOFF Thibaut, LE HOUEROU Alain, LE HUEROU Audrey, MARTY Véronique, ROUGNANT Marie Jo, SOUDAIS Christiane, **Absents excusés** : DOUAREC Audrey donne procuration à HOUSSAIS Pierre LOZAHIC Estelle donne procuration à JADÉ Michel ; TANDA Salvatore donne procuration à SOUDAIS Christiane ; TAUPIN Christelle donne procuration à LE HOUEROU Alain ; DRU Emmanuel. **Absents non excusés :** **Secrétaire de séance :** ROUGNANT Marie-Jo

2025_12_12_04-Décision modificative n°3 du Budget Commune

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le budget 2025 de la commune,

Monsieur le maire informe qu'il n'a pas été prévu dans le BP, une somme suffisante pour couvrir les amortissements de 2025. Il propose ainsi d'autoriser la décision modificative n°3 telle qu'elle est présentée ci-après :

Dépenses				Recettes			
Fonctionnement							
Chapitre	Article	Objet	Montant	Chapitre	Article	Objet	Montant
042	6811	Amortissements	+ 4832.90				
011	60612	Energie-Electricité	-4832.90				
Total Fonctionnement			0				0
Investissement							
21	2188	Autres immobilisations	+4832.90	040	2804182	Organismes publics/Bâtiments et installations	+4832.90
Total Investissement			+ 4832.90				+4832.90

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°3 du budget de la commune afin d'ajuster les crédits conformément au tableau présenté ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision modificative.

La secrétaire de séance
Mme Marie-Jo ROUGNANT

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Pierre HOUSSAIS.

MAIRIE de KERMARIA-SULARD 22